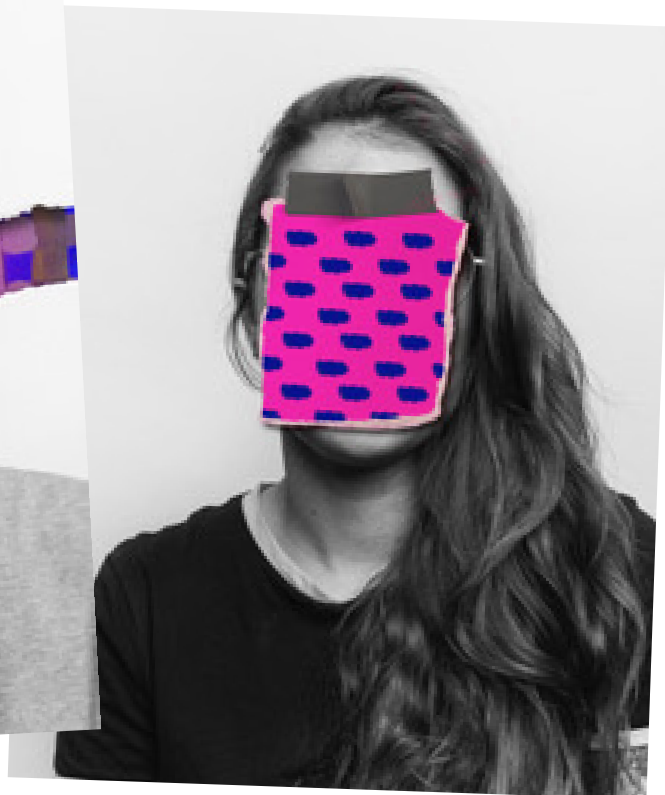


MOUVEMENT JEUNES ET SANTÉ MENTALE



LE MOUVEMENT JEUNES ET SANTÉ MENTALE

Le Mouvement Jeunes et santé mentale (MJSM) est un mouvement citoyen visant à mettre fin à la médicalisation des difficultés et des problèmes sociaux vécues par les jeunes. Il s'adresse aux personnes de tous âges qui s'inquiètent de la santé mentale des jeunes et qui désirent une plus grande accessibilité à des services d'aide et de soutien alternatifs à la médication.. Le Mouvement cherche notamment à favoriser la reconnaissance de la participation et de l'expertise des jeunes sur les questions qui les concernent.

Saviez-vous que?

- Deux fois plus de jeunes Québécois de 12 à 18 ans prennent des antipsychotiques comparativement à il y a dix ans.
- Les Québécois consomment 35% des médicaments pour le TDAH prescrits au Canada.
- Il y a peu de données sur l'efficacité et la sécurité des médicaments psychotropes et encore moins sur les effets à long terme de leur utilisation chez les jeunes.
- Le temps d'attente pour obtenir des services de psychothérapie dans le système public peut aller jusqu'à 2 ans.
- 13% des jeunes du secondaire ont reçu un diagnostic de TDAH de la part d'un médecin.
- 20 à 26% des jeunes hébergés en Centre jeunesse recevaient une médication psychotrope, selon des chiffres de 2004.

La médicalisation

La médicalisation, c'est le fait d'apposer un diagnostic sur quelque chose qui n'est pas médical : la souffrance, les étapes normales de la vie (adolescence, deuil, peine d'amour, etc.), les émotions, des caractéristiques personnelles (la timidité), etc.

En d'autres termes, c'est « un processus par lequel des problèmes non médicaux se qualifient et se traitent comme des problèmes médicaux, en décontextualisant les situations et en détournant l'attention de l'environnement social vers les individus.* »

*Ichiro KAWACHI et Peter CONRAD (1996), cités dans MINTZES, Barbara (2002), dans COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. Avis – Médicaments psychotropes et usages élargis : un regard critique, Québec, CEST, 2009, p. 24.

Historique du Mouvement Jeunes et santé mentale

2012

2014-2015

Hiver 2016

Tenue du colloque «Médicaments psychotropes : enjeux éthiques des usages élargis dans l'intervention auprès des moins de 30 ans»

par la Commission de l'éthique en science et en technologie (CEST), l'Association des centres jeunesse du Québec, le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ) et le Regroupement des auberges du cœur du Québec (RACQ). Les participants s'interrogent sur la rapidité à laquelle l'usage des psychotropes s'étend chez les moins de 30 ans ainsi que sur son impact sur les jeunes et leur entourage.

Une **enquête interne** auprès du RACQ révèle que pour plus de la moitié des Auberges, de **40 à 70% des personnes résidentes prennent de la médication liée à un diagnostic de santé mentale**. Les principaux diagnostics sont le TDAH, l'anxiété et la dépression. En l'espace de dix ans, les statistiques internes du RACQ indiquent que les problèmes diagnostiqués de santé mentale chez les personnes résidentes ont augmenté de 17%.

Le RACQ, le RRASMQ et l'AGIDD-SMQ, appuyés par la Fondation Béati, réalisent une **vaste consultation auprès de 50 organismes, 150 personnes intervenantes et 160 jeunes de 12 régions du Québec**, touchant les diagnostics et l'usage des médicaments psychiatriques chez les jeunes, l'accès aux services psychosociaux et les différentes visions de la santé mentale (biomédicale, critique, biopsychosociale, entre autres). Pour les résultats de la consultation : mouvementjeunessm.com/documentation



PRINCIPAUX CONSTATS

1. Le diagnostic

«Salut, je m'appelle TDAH...»

Le diagnostic est apposé relativement à des étapes *normales* de la vie. Il est nécessaire pour avoir accès aux services et à l'accompagnement. Il est parfois stigmatisant, discriminant, a un impact sur l'identité du jeune. Le processus de diagnostic est souvent rapide, on s'intéresse peu ou pas à l'histoire de la personne. Tendance généralisée à diagnostiquer les comportements qui dévient de la norme attendue.

2. La médication

«On se sent comme un rat de labo!»

La médication est la première - parfois la seule - réponse promue. Les jeunes ont peu d'information sur les effets secondaires et sur les interactions avec les drogues illégales. La prise de médication est banalisée, et utilisée pour régler des problèmes qui dépassent la simple biologie de l'individu.

3. L'accès aux services

«Je veux avoir le choix!»

Les problèmes d'accès à un médecin de famille ou à la psychothérapie rendent difficile l'accompagnement et le suivi. L'accès aux services est ardu. Les coupures dans les services publics ont comme effet de diriger de plus en plus de personnes au milieu communautaire. Les listes d'attente sont longues et les alternatives souvent inexistantes.

Avril 2016

Les trois regroupements tiennent le **Forum Jeunes et santé mentale : Pour un regard différent**, en présence de **160 personnes** issues des groupes et regroupements d'action communautaire autonome des secteurs jeunes, santé mentale, itinérance, femmes, promotion et défense des droits en santé mentale, ainsi que des chercheurs et des membres du réseau public.

Octobre 2016

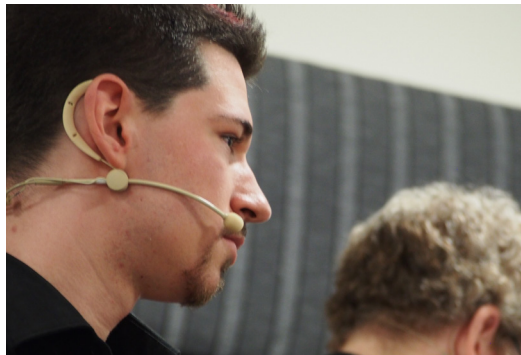
Tenue d'une **rencontre de convergence** : entente autour du texte de la **déclaration commune**. Cette déclaration est rédigée sur la base des résultats de la consultation et des préoccupations du Forum. Un comité de coordination est créé. Le nouveau nom du Mouvement est choisi ainsi que son slogan : « C'est fou la vie, faut pas en faire une maladie ».

2017 ...

Février: Le mémoire « La médicalisation des problèmes sociaux des jeunes en santé mentale : un enjeu de société » est présenté dans le cadre de la **consultation du Forum de la Relève étudiante pour la Santé au Québec (FRESQue)**. Le FRESQue retient 3 revendications du Mémoire et les dépose au ministre de la Santé et des Services sociaux.

Mars: Le comité de coordination du Mouvement Jeunes et santé mentale se dote d'un mode de fonctionnement et poursuit sa **cueillette d'appuis** à la déclaration commune.

“Tu reçois le signal que t'es pas normal. Tu ne rentres pas dans la norme de la société...”



REVENDEICATIONS

- 1 Que tous les jeunes et leurs proches aient accès gratuitement à des services d'aide et de soutien psychosociaux et alternatifs à la médication psychiatrique et que l'accès à ces services ne soit pas conditionnel à un diagnostic en santé mentale.
- 2 Que l'expertise des jeunes soit reconnue par leur participation égalitaire sur toutes questions qui les concernent, notamment dans l'élaboration, la mise en oeuvre, et l'évaluation des politiques et plans d'action.
- 3 Que l'exercice du droit à l'information, du droit à la participation au traitement, du droit à l'accompagnement et du droit au consentement aux soins libre et éclairé soit respecté et garanti pour tous les traitements liés à la santé mentale.
- 4 Que le gouvernement mette immédiatement en place une commission sur la médicalisation des problèmes sociaux des jeunes.

2017-2018

Le Mouvement aujourd'hui... et demain?

Octobre 2017 : Une demande de commission est envoyée au ministre de la Santé et des services sociaux, monsieur **Gaétan Barrette**.

Hiver 2018 : La **pièce de théâtre-forum** *Pour un regard différent en santé mentale* est diffusée dans de nombreux événements nationaux. Une nouvelle **campagne de récolte d'appuis** est lancée largement, en misant sur la mobilisation des signataires de la *Déclaration*.

Le Mouvement Jeunes et santé mentale, aujourd'hui, est un mouvement fort de l'implication de cinq regroupements nationaux au sein de son comité de coordination et de nombreux bénévoles qui s'impliquent au sein de ses comités de travail afin de faire changer la donne.

Le Mouvement porte ses revendications sur de nombreuses tribunes et développe des projets afin de favoriser l'**expression des réalités vécues par les premiers concernés**: les jeunes. La pièce de **théâtre-forum** (créée en complicité avec Mise au Jeu et reprise par Avatar Théâtre sur mesure) continue de faire réfléchir de nombreux publics et sensibilise aux difficultés concrètes affrontées par les jeunes et leurs familles.

Au **12 mars 2018**, **647 individus** ont appuyé la Déclaration commune ainsi que **196 organisations**, faisant monter nos appuis à **843!**

“Les docteurs pensent que tous les problèmes se règlent avec les médicaments. À moi aussi, c'est arrivé. Ils auraient pu me prescrire des rencontres avec des psys à la place.”



ORGANISATIONS IMPLIQUÉES

Le Mouvement Jeunes et santé mentale (MJSM) est porté, en 2018, par les organisation suivantes:

- Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ)
- L'Avant-garde en santé mentale
- Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte du décrochage (ROCLD)
- Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ)
- Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ)
- Regroupement des auberges du cœur du Québec (RACQ)
- Auberge du cœur Habit-Action
- Auberge du cœur Accueil Jeunesse

Pour joindre le MJSM :

Contact: Stéphanie Benoit-Huneault
Chargée de projet du MJSM
coordo@mouvementjeunessm.com

Adresse postale:
2349, rue de Rouen, 4e étage
Montréal, (Québec), H2K 1L8

(514) 523-7919 poste 2